

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son deuxième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 4 décembre 2023, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 2 — *Loi sur Louis Riel/The Louis Riel Act*;
- projet de loi 4 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi et la Loi d'interprétation (Journée du chandail orange)/The Employment Standards Code Amendment and Interpretation Amendment Act (Orange Shirt Day)*.

Composition du Comité :

- M^{me} la ministre CABLE;
- M^{me} CROSS;
- M. EWASKO;
- M. le *premier ministre* KINEW;
- M. LOISELLE;
- M. NARTH.

Le Comité a élu :

- M^{me} CROSS à la présidence;
- M. LOISELLE à la vice-présidence;
- M. REDHEAD à la vice-présidence.

Substitutions effectuées pendant la réunion :

- M. le *ministre* BUSHIE remplace M^{me} la *ministre* CABLE;
- M. REDHEAD remplace M. LOISELLE.

Députée ne siégeant pas au Comité et étant intervenue :

M^{me} LAMOUREUX

Exposés oraux :

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 2 — *Loi sur Louis Riel/The Louis Riel Act* :

Joël Tétrault	Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba
Anita Campbell	Infinity Women Secretariat
David Chartrand	Fédération métisse du Manitoba

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N^o 2) — *Loi sur Louis Riel/The Louis Riel Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 4) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi et la Loi d'interprétation (Journée du chandail orange)/The Employment Standards Code Amendment and Interpretation Amendment Act (Orange Shirt Day)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

La présidente,

Rapport présenté par :

M^{me} CROSS

Le 4 décembre 2023